



HAL
open science

Le manteau pourpre de Nabuchodonosor : Etude des circulations économiques de la laine de couleur pourpre en Mésopotamie au Ier millénaire av. J.-C.

Louise Quillien

► **To cite this version:**

Louise Quillien. Le manteau pourpre de Nabuchodonosor : Etude des circulations économiques de la laine de couleur pourpre en Mésopotamie au Ier millénaire av. J.-C.. Hypothèses, 2015. hal-02519021

HAL Id: hal-02519021

<https://hal.science/hal-02519021v1>

Submitted on 25 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE MANTEAU POURPRE DE NABUCHODONOSOR

Étude des circulations économiques de la laine pourpre en Mésopotamie au I^{er} millénaire avant J.-C.

Louise Quillien

Éditions de la Sorbonne | « Hypothèses »

2015/1 18 | pages 105 à 118

ISSN 1298-6216

ISBN 9782859449407

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-hypotheses-2015-1-page-105.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Sorbonne.

© Éditions de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le manteau pourpre de Nabuchodonosor

Étude des circulations économiques de la laine pourpre en Mésopotamie au I^{er} millénaire avant J.-C.

LOUISE QUILLIEN*

Selon un journal astronomique de Babylone, en 187 av. J.-C.¹, le roi séleucide Antiochos III a participé à une cérémonie religieuse dans le grand

* Prépare à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une thèse intitulée « Les textiles en Mésopotamie, 750-500 av. J.-C : techniques de production, circuits d'échanges et significations sociales », sous la direction de Francis Joannès.

Je remercie vivement : Dominique Cardon, pour m'avoir transmis ses travaux les plus récents sur la pourpre, Laëticia Graslin pour sa relecture, Michaël Jursa pour avoir attiré mon attention sur le terme « SIG₂-SAG » et l'équipe du Center for Textile Research de Copenhague, en particulier Hedvig Landenius Enegren pour avoir répondu à mes questions. Toute erreur m'incombe personnellement.

1. Les dates mentionnées dans cet article sont avant notre ère. Les références des textes cunéiformes sont données suivant le code d'abréviations conventionnel de l'ouvrage *The Assyrian Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, I. J. GELB *et al.* dir., Chicago, 1956-2010. Liste des abréviations ne figurant pas dans l'*Année philologique* : ABL = R. F. HARPER, *Assyrian and Babylonian Letters*, Chicago, 1892-1914 ; Ant Stud = *Anatolian Studies*, Londres ; BIN 1 = C. E. KEISER, *Letters and Contracts from Erech Written in the Neo-Babylonian Period*, New Haven, 1917 ; BM = British Museum ; BSOAS = *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*, Londres ; Camb = J. N. STRASSMAIER, *Inschriften von Cambyse, König von Babylon (529-521)*, Leipzig, 1890 ; Cole = S. W. COLE, *The Early Neo-Babylonian Governor's Archive from Nippur*, Chicago, 1996 (Oriental institute publications, 114) ; CT 55 = T. G. PINCHES *et* I. L. FINKEL, *Neo-Babylonian and Achaemenid Economic Texts, Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, Londres, vol. 55, 1981 ; CT 22 = M. R. CAMPBELL THOMPSON, *Cuneiform Texts from Babylonian Tablets in the British Museum*, Londres, vol. 22, 1906 ; Cyt = J. N. STRASSMAIER, *Inschriften von Cyrus, König von Babylon, (538-529 v. Chr.)*, Leipzig, 1880 ; GCCI 1 *et* 2 = R. P. DOUGHERTY, *Goucher College Cuneiform Inscriptions, Archives from Erech, time of Nabuchadrezzar and Nabonidus*, New Haven, vol. 1 *et* 2, 1923-1933 ; RIMA 3 = A. K. GRAYSON, *Assyrian Rulers of the Early First Millennium BC, II (858-745 BC), The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Assyrian Periods 3*, Toronto, 1996 ; RIMB 2 = G. FRAME, *Rulers of Mesopotamia, The Royal Inscriptions of Mesopotamia, Babylonian Periods 2*, Toronto, 1985 ; SAA 10 = S. PARPOLA, *Letters from Assyrian and Babylonian*

temple de l'Esagil à Babylone, lors de laquelle on lui a présenté le manteau de pourpre du roi Nabuchodonosor qui y était précieusement conservé². Une telle présence de laine pourpre en Mésopotamie, utilisée pour fabriquer des étoffes luxueuses, témoigne de l'existence de circulations économique à longue distance entre l'Orient et la Méditerranée, avant même la conquête d'Alexandre³.

Dans l'antiquité, la couleur pourpre peut désigner une grande variété de teintes allant du rouge au bleu en passant par les violets. Cette couleur est obtenue grâce au composé tinctorial présent dans les coquillages de la famille des Muricidés, qui vivent en Méditerranée. Les plus anciennes traces archéologiques de l'extraction de ce colorant datent de l'époque minoenne, au milieu du II^e millénaire, et sont localisées en Crète et autour de la mer Egée⁴. Au I^{er} millénaire, les cités phéniciennes de la côte levantine, en particulier Tyr et Sidon, sont les spécialistes les plus réputées de la teinture à

Scholars, Helsinki, 1993 (State Archive of Assyria, 10) ; SAA 17 = *The Neo-Babylonian Correspondence of Sargon and Sennacherib*, M. DIETRICH éd., Helsinki, 2003 (State Archives of Assyria, 17) ; SAA 18 = *The Babylonian correspondence of Esarhaddon* F. REYNOLDS éd., Helsinki, 2003 (State Archives of Assyria, 18) ; TCL 12 = P. CONTENEAU, *Contrats Néo-Babyloniens, de Téglat Phalasar à Nabonide*, Paris, 1927 (Textes Cunéiformes du Louvre, 12) ; YOS 6 = R. P. DOUGERTHY, *Records from Erech, time of Nabonidus, Babylonian Text*, New Haven/Londres, 1920 (Yale Oriental Series, 6) ; YOS 7 = A. TREMAYNE, *Records from Erach, time of Cyrus and Cambyzes (538-521 B.C.)*, New Haven, 1925 (Yale Oriental Series, 7) ; YOS 17 = D. B. WEISBERG et R. P. DOUGHERTY, *Texts from the time of Nebuchadnezzar*, New Haven/Londres, 1980 (Yale Oriental Series, 17) ; YOS 6 = R. P. DOUGERTHY, *Records from Erech, time of Nabonidus, Babylonian Text*, New Haven/Londres, 1920 (Yale Oriental Series, 6).

2. A. SACHS et H. HUNGER, *Astronomical Diaries and Related Texts from Babylon*, Vienne, vol. 2, 1989, p. 332-333.

3. Voir en particulier les travaux de A. L. OPPENHEIM, « Essay on overland trade in the first millennium BC », *Journal of Cuneiform Studies*, 21 (1967), p. 236-254 ; S. ZAWADZKI, *Garments of the Gods*, Fribourg, 2006 ; L. GRASLIN, *Les Échanges à longue distance en Babylonie au I^{er} millénaire, une approche économique*, Paris, 2009 ; L. GRASLIN, « Les produits liés à la mer dans les temples babyloniens au premier millénaire av. J.-C. », dans *Ressources et activités maritimes dans l'Antiquité*, J. NAPOLI dir., Boulogne, 2008, p. 295-310.

4. P. FAURE, « La pourpre, invention égéenne », dans *Thalassa, l'Égée préhistorique et la mer*, R. LAFFINEUR et R. BASCH dir., Liège, 1991, p. 312. Concernant la diffusion de la pourpre au Proche-Orient au II^e millénaire, voir E. SORIGA, « Mari(nes) resources: Purple-dye and mediterranean matters exploitation in the Middle Euphrates Region at the beginning of the IInd millennium BC », communication personnelle de l'auteur.

la pourpre, procédé qui ajoute une grande valeur à la laine brute⁵. Elles exportent à la fois de la laine et des étoffes teintées. La technique de teinture à la pourpre se diffuse progressivement autour de la Méditerranée. En raison du prix très élevé de la pourpre, des procédés de coloration alternatifs ont été inventés pour reproduire cette couleur⁶. Nous allons étudier ici spécifiquement les circulations de laine teinte en pourpre, non tissée⁷.

En akkadien, au I^{er} millénaire, deux mots désignent la « laine de couleur pourpre » : *takiltu*, la « pourpre-bleue » et *argamannu*, la « pourpre-rouge » les deux étant précédés du déterminatif sumérien SIG₂, « laine »⁸. Ils correspondent respectivement aux idéogrammes sumériens « SIG₂-ZA-GIN₃-KUR-RA » et « SIG₂-SAG »⁹. L'interprétation de cette terminologie pose problème. Si ces deux termes désignent la plupart du temps la couleur d'une laine, dans certains cas, ils semblent renvoyer au composé tinctorial lui-même. De plus, les textes précisent rarement quelle teinture est à l'origine de la couleur de la laine mentionnée. Or une recette de teinture mésopotamienne indique que ces deux couleurs pouvaient également être imitées par l'emploi de plantes tinctoriales locales¹⁰. Il faut donc être prudent

5. L. B. JENSEN, « Royal purple of Tyre », *Journal of Near Eastern Studies*, 22/1 (1963), p. 104-118.

6. L. KARALI et F. MEGALOU DI, « Purple dyes in the environment and history of the Aegean, a short review », dans *Purpurae Vestes*, II, C. ALFARO et L. KARALI dir., Valence, 2008, p. 181-182.

7. Nous laissons de côté les importations de teinture brute et de vêtements. D'une part, la possibilité de transporter la pourpre sous forme de composé colorant liquide ou solide n'est pas encore établie avec certitude. D'autre part, les vêtements importés de l'ouest en Mésopotamie, sont nombreux mais ils sont regroupés sous l'expression « vêtements multicolores » sans que la couleur exacte ne soit précisée. Les circulations de la céramique peinte en pourpre ne seront pas non plus étudiées ici.

8. Cette identification repose sur un argument linguistique, puisque les deux mêmes termes désignent avec certitude la couleur pourpre en hébreu : *tēkēlet* et *'argāmān*, selon I. ZIDERMAN, « First identification of authentic tekelet », *Journal of the American Oriental Society*, 265 (1987), p. 25. Les termes « rouge » et « bleu » sont imprécis et renvoient plutôt à des nuances de violet selon notre perception actuelle des couleurs.

9. Voir pour SIG₂-SAG = *argamannu*, B. LANDSBERGER, « Über Farben im Sumerisch-akkadischen », *Journal of Cuneiform Studies*, 21 (1967), p. 139-173. Nous pensons que le terme SIG₂-SAG désigne la laine pourpre-rouge et non la laine de bonne qualité car elle apparaît dans les textes aux côtés de la laine pourpre-bleue (BSOAS 30 p. 496, CT 55 862) et que le texte BIN 1 9 indique qu'il s'agit d'une laine teinte.

10. BM 62 788 et BM 82 978. Voir E. LEICHTY, « A collection of recipes for dyeing », dans *Studies in Honour of Tom B. Jones*, M. A. POWELL et R. H. SACK éd., Neukirchen,

lors de l'identification des produits évoqués dans les textes cunéiformes et réserver le terme « vraie pourpre » à la laine teinte qui provient manifestement du Levant.

Les circulations économiques de la laine pourpre en Mésopotamie au I^{er} millénaire sont de différente nature : des prélèvements forcés lors des guerres, des cadeaux lors d'échanges sociaux, des transferts de biens internes au fonctionnement des palais et les temples, mais aussi des échanges commerciaux. Ces circulations sont révélées par une documentation courant du VIII^e au début du V^e siècle, temps au cours duquel se succèdent les empires néo-assyrien, néo-babylonien et perse. Durant cette période, les contacts entre la Mésopotamie et le Levant s'intensifient, d'abord en raison des opérations militaires des rois mésopotamiens dans les royaumes côtiers, puis, à l'époque achéménide, avec la mise en place de la province de Transeuphratène. La laine pourpre est un produit rare et précieux dont les circulations économiques sont très différentes de celles des denrées courantes comme l'orge, la laine ou les dattes.

Les sources cunéiformes qui évoquent la pourpre sont nombreuses mais hétérogènes. À l'époque néo-assyrienne, elles proviennent en majorité du pouvoir royal et à celle dite néo-babylonienne, des temples. Il existe également des archives privées, dont des lettres qui témoignent des échanges de laine pourpre entre différents membres des réseaux commerciaux des tribus chaldéennes. Le commerce indépendant des pouvoirs politiques et religieux est peu documenté. S'il existait, ou bien il n'a pas laissé de trace écrite, ou bien ces écrits étaient notés sur un support périssable comme le parchemin. En revanche, la documentation cunéiforme apporte de nombreuses informations sur la laine pourpre et sur son prix, sur les acteurs impliqués dans ces échanges, sur les conditions géographiques, politiques et matérielles des circulations de cette matière précieuse. À travers l'exemple de la laine pourpre, peut-on déterminer les modalités des circulations économiques des produits précieux importés en Mésopotamie ?

En premier lieu, quelles sont les caractéristiques de la laine pourpre qui circule jusqu'en Mésopotamie ? Les espaces de production de la pourpre, où s'effectuent la pêche des coquillages puis la teinture de la laine, sont situés

1979, p. 15-20 ; I. FINKEL, H. GRANGER-TAYLOR et D. CARDON, « Un fragment de tablette inscrite en cunéiforme », dans *Teintures précieuses de Méditerranée : pourpre, kermes, pastel*, D. CARDON dir., Carcassonne, 1999, p. 64-65 ; N. REIFARTH et E. VÖLLING, « Spuren aus dem Reich der Farben », *Antike Welt*, 1 (2013), p. 33-39.

sur les rives de la Méditerranée, en particulier dans le Levant où se trouvent les cités phéniciennes. La teinture de la laine en pourpre était réalisée près du littoral¹¹. Or, comme l'élevage ovin dans cette région est limité, les Phéniciens devaient importer de la laine pour la teindre¹². Cette laine pouvait provenir du Levant intérieur ou de la haute Mésopotamie occidentale, générant un trafic est-ouest. La production de la laine pourpre en Phénicie est donc déjà le résultat de circulations économiques. La teinture en pourpre de la laine lui ajoute une forte valeur dont profitent les marchands phéniciens. Elle était exportée par les Phéniciens avec d'autres produits issus de leur artisanat comme le verre, le bronze, le cuivre, l'ivoire et la céramique. Ces marchands jouent le rôle d'intermédiaires entre le Bassin méditerranéen occidental riche en métaux comme le fer et l'argent et le Proche-Orient qui dispose de produits rares comme le bois de cèdre du Liban, les épices de la Péninsule arabique, ou certains produits de luxe venus de Mésopotamie.

Il pourrait également exister une seconde zone de production de laine pourpre sur la rive arabique du Golfe Persique. En effet, un site de production de pourpre marine a été découvert au Qatar actuel¹³. Mais il n'est en activité qu'à l'époque Cassite, à la fin du II^e millénaire. Il atteste néanmoins que les conditions naturelles y étaient favorables à la pêche du murex et que les populations locales connaissaient cette technique de teinture.

La laine pourpre est un produit précieux. Le composant tinctorial peut donner différentes couleurs sur la laine selon une série complexe de facteurs. Il est possible d'obtenir des teintes violettes bleutées difficiles à réaliser par d'autres procédés de teinture. Il faut une très grande quantité de coquillages pour teindre une petite quantité de laine. Les Phéniciens maîtrisaient une

11. Selon PLINE, *Histoire Naturelle*, IX, la teinture de la laine s'effectue sur le littoral. Il est peu probable que la pourpre ait pu être transportée sous forme de colorant, car il est difficile de conserver longtemps le colorant extrait du mollusque. Voir D. CARDONET *al.*, « La pourpre en Égypte romaine, récentes découvertes, implications techniques, économiques, sociales », à paraître.

12. Ezéchiel 27, voir I. DIAKONOFF, « The naval power and trade of Tyr », *Israel Exploration Journal*, 42 (1992), p. 181-193.

13. C. EDENS, « Khor Ile-Sud, Qatar, the archaeology of Late Bronze Age purple dye production in the Arabian Gulf », *Iraq*, 61 (1999), p. 71.

technique permettant d'assurer une excellente fixation de la teinture dans les fibres, qui rendait la couleur durable¹⁴.

Les principaux utilisateurs de vraie pourpre connus par la documentation cunéiforme sont les palais et les temples, qui disposent des moyens financiers, techniques ou militaires permettant d'acheminer ce produit de luxe depuis le Levant. À l'époque néo-assyrienne, des lettres donnent un aperçu de la gestion du stock de laine pourpre par l'administration du palais royal¹⁵, ainsi que de l'usage des vêtements de couleur pourpre par les plus hauts dignitaires de la cour¹⁶. À l'époque néo-babylonienne, les archives des temples mésopotamiens, notamment à Uruk et Sippar, détaillent les quantités de laine pourpre remises à leurs artisans pour la fabrication et l'entretien des étoffes destinées à l'habillement des statues des dieux. Pour satisfaire ces importants besoins, les personnels dirigeants des palais et des temples ont utilisé des moyens d'approvisionnement divers.

La laine pourpre parvenait en Mésopotamie par différents canaux. À l'époque néo-assyrienne, c'est l'un des produits rapportés lors des conquêtes militaires des rois contre les principautés araméennes et les cités-état de la côte levantine. La laine pourpre est obtenue par le pillage, par les cadeaux forcés ou par le prélèvement d'un tribut régulier. Par exemple, Salmanazar III (858-824) prélève 600 kilogrammes de laine pourpre-rouge après sa victoire contre le roi Qalparunda du Pattina en 857, puis il lui impose d'en verser tous les ans 60 kilogrammes en tribut¹⁷. L'annexion des territoires levantins à l'Empire assyrien commence sous Tiglath-Phalazar III (745-727) et se poursuit jusque sous Aššurbanipal (668-627). Par ailleurs, un commerce indépendant de laine pourpre existe, puisqu'une inscription mentionne une caravane provenant d'Arabie transportant de la laine pourpre-bleue au milieu du VIII^e siècle. Il est également possible que la conquête assyrienne ait rendu plus fluides les circuits commerciaux indépendants du pouvoir, même si les agents royaux tentaient de les contrôler. Ainsi, une lettre destinée au

14. A. MARZANO, *Harvesting the Sea. The Exploitation of Marine Resources in the Roman Mediterranean*, Oxford, 2013, p. 157-158. L'auteur présente les résultats d'expérimentations menées de nos jours selon lesquelles 100 à 160 *murex brandaris* donnent 590 ml de colorant permettant de teindre un tissu de 20 cm sur 15 cm.

15. ABL 347.

16. SAA 10 182.

17. RIMA 3 p.18 ; A.0.102.2 : ii 22-23.

roi Eššarhadon (680-669) évoque un chargement illégal de marchandises arrêté par un agent du roi :

J'ai arrêté l'homme [...] et je lui ai dit « cet homme devrait [être emprisonné]. J'ai une affaire avec lui devant le roi ». [Mais] ils [le gouverneur de Babylone et ses complices] ont reçu trois mines d'argent de lui et ils l'ont relâché. Peut-être le roi, mon seigneur, dira-t-il : « Qui l'a relâché ? » Ceux qui ont [...] laissé filer 25 jarres de vin, un talent et 30 mines de laine pourpre-bleue, [et] ½ talent de [...] laine¹⁸.

Sous l'Empire néo-assyrien, la Babylonie est dépourvue de pouvoir central fort et partagée entre l'influence de plusieurs principautés chaldéennes, dont certains chefs développent de grands réseaux commerciaux allant jusqu'à l'Assyrie et l'Iran. Une lettre indique qu'un important personnage local faisait commerce la laine pourpre¹⁹. Ce commerce fonctionne sur les alliances politiques et les relations interpersonnelles qui permettent l'échange d'information sur la disponibilité des produits et l'octroi de crédit, comme le montre une autre lettre :

Dit à [mon] frère : Toutes les marchandises de [leur] envoi que tu as stockées, je les ai vendues. Et quand j'ai rendu l'argent à Iltammeš, j'ai immédiatement rétabli la balance des impayés. Nādinu a donné [...] à Balāssu. Et j'ai reçu [de] ses mains la laine rouge et la laine pourpre-bleue. N'envoie absolument rien. Il y a assez de laine rouge et de laine pourpre-bleue ici²⁰.

Toutefois, nous ignorons si ces tribus chaldéennes se chargent elles-mêmes de l'importation de la laine pourpre ou bien si elles redistribuent localement de la laine importée par d'autres canaux.

Puis, à l'époque de la puissance de l'Empire néo-babylonien, au VI^e siècle, les principales sources relatives aux circulations de la laine pourpre dans cette région proviennent des temples, qui cherchent à obtenir de la laine pourpre afin d'en orner les étoffes cultuelles. L'approvisionnement est sous la responsabilité des plus hauts administrateurs des temples. Un contrat d'Uruk daté du règne de Cyrus indique que le temple fournit à des marchands de l'argent et la liste de produits à acheter. Les marchands gardent

18. SAA 18 103.

19. Cole 1, voir aussi BSOAS 30 p. 496. Sur l'identité de ce personnage : S. COLE, *The Early Neo-Babylonian governor's archive from Nippur*, Chicago, 1996 et G. VAN DRIEL « Eight century Nippur », *BiOr*, 3 (1998), p. 334-346.

20. Cole 45.

le libre choix du trajet et de la sélection des marchandises²¹. La qualité et le prix des produits sont contrôlés au moment de la livraison finale au temple, comme en attestent deux autres textes²². À Sippar, deux lettres non datées montrent que les artisans peuvent s'adresser directement au *šangû* de Sippar, Mušēzib-Marduk, qui gouverne la ville, lorsque la laine manque²³.

À l'époque achéménide, est attesté un don de laine pourpre au temple de la part du roi²⁴. De la laine est aussi offerte au temple en cadeau diplomatique, par les gouverneurs désormais installés de façon permanente dans les provinces occidentales. Ainsi, sous le règne de Darius I^{er}, le gouverneur nommé par le pouvoir perse dans la ville de Byblos livre environ 700 grammes de laine pourpre-bleue au temple de Sippar²⁵.

La laine pourpre parvient en Assyrie, du IX^e au VII^e siècle, par les prélèvements autoritaires des rois lors de leurs campagnes militaires. Mais il existe un commerce indépendant de laine pourpre, au VIII^e siècle, mené par les marchands arabes, d'une part, et par les chefs chaldéens, d'autre-part. À l'époque néo-babyloniennes, les temples de Babylonie, principaux demandeurs de laine pourpre, avec peut-être le palais, suscitent et financent l'importation à longue distance de ce produit rare par des marchands professionnels.

Quels sont les circuits suivis par la laine pourpre pour parvenir jusqu'à la Mésopotamie ? À l'époque néo-assyrienne, le trajet suivi par l'armée du centre de l'Assyrie jusqu'à la Méditerranée est toujours relativement semblable : la traversée de l'Euphrate a lieu dans la région de Carchemish et de Til Barsip. À partir de là, les inscriptions royales permettent de distinguer deux zones d'approvisionnement en laine pourpre. La première est formée par les États producteurs, comprenant le littoral de la Phénicie (les villes de Tyr et de Byblos sont explicitement citées), ainsi que des royaumes côtiers comme le Pattina, à l'embouchure de l'Oronte. La seconde zone est située à l'intérieur des terres et comprend des principautés araméennes, en contact direct avec les royaumes et cités du littoral qui sont les premiers acheteurs de leurs produits. Le fait qu'elles possèdent de la pourpre témoigne de

21. YOS 7 83.

22. TCL 12 84 et YOS 6 168.

23. CT 22 13 et CT 22 16, voir A. C. V. M. BONGENAAR, *The Neo-Babylonian Ebabbar Temple at Sippar. Its Administration and its Prosopography*, 1997, Leiden, p. 13.

24. BM 55 775.

25. M. A. DANDAMAYEV, « A governor of Byblos in Sippar », dans *Immigration and Emigration within the Ancient Near East*, K. VAN LERBERGHE et A. SCHOORS dir., Louvain, 1995, p. 29-31.

l'existence de circulations économiques locales, qu'elles soient diplomatiques ou commerciales.

Une inscription du milieu du VIII^e siècle mentionne l'interception par le gouverneur du Suḥu et de la région de Mari d'une caravane provenant d'Arabie (Saba et Tayma') et transportant de la laine pourpre-bleue entre autres produits²⁶. Il est ainsi prouvé qu'il existe à cette époque un commerce indépendant de laine pourpre, par les caravanes arabes qui se fournissent dans le Levant. Elles empruntent probablement la route passant par la Nabatène, Damas et Ḥindanu. Au VIII^e siècle toujours, en Babylonie, dans le cadre du commerce conduit par les chefs des principautés chaldéennes, une lettre explique qu'il est possible de s'approvisionner en pourpre cette fois dans le sud de la Babylonie, en Chaldée :

Pourquoi n'ai-je pas simplement écrit à mon frère et dit : « Achète et envoie-moi de la laine pourpre-bleue et de la laine rouge valant 5 mines d'argent ? »
Quand j'ai cherché en parcourant la Chaldée, il n'y av[a]it pas de laine pourpre-bleue de bonne qualité ni de laine rouge de bonne qualité²⁷.

La laine pourpre de Chaldée provient peut-être des côtes orientales de l'Arabie, en empruntant les routes commerciales maritimes du golfe persique²⁸. L'autre possibilité est qu'elle suive la route caravanière classique allant de la région du Hedjaz vers la Nabatène, passant par Damas, Tadmor et rejoignant le Moyen-Euphrate à Ḥindanu où elle redescend vers la Babylonie en suivant le fleuve²⁹. En ce temps, l'Assyrie et ses capitales attirent la majorité des flux commerciaux.

À l'époque néo-babylonienne, les lieux exacts de provenance de la laine pourpre sont rarement mentionnés. Un contrat spécifie que le capital confié aux marchands par le temple d'Uruk est destiné à une expédition commerciale en Transeuphratène³⁰. Un texte d'Uruk, daté de 601, précise que la laine pourpre-bleue, confiée à un artisan par le temple pour la fabrication d'étoffes pour le culte, vient d'Ionie³¹. Ce terme géographique, pour les Babyloniens, désigne de manière générale l'Anatolie occidentale ou bien le monde grec en général, mais il peut aussi simplement indiquer la qualité du

26. RIMB 2, S.O.1002.2 iv 26b'-38a'.

27. Cole 1.

28. D. T. POTTS, *The Arabian Gulf in Antiquity*. I, Oxford, 1990.

29. L. GRASLIN, *Les Échanges à longue distance en Babylonie...*, *op. cit.*, p. 12.

30. YOS 7 63.

31. YOS 17 253.

produit et non son origine. Un autre texte, cette fois daté du règne de Darius (VI^e siècle), est plus précis et mentionne la ville de Byblos dont le gouverneur nommé par les Perses offre de la laine pourpre-rouge au temple de Sippar³². Cette attestation confirme l'importance des villes phéniciennes comme lieu de production d'une teinture pourpre de grande qualité. Nous ne savons pas si les marchands qui remontent l'Euphrate jusqu'à la Transeuphratène poursuivaient leur chemin vers la côte ou s'approvisionnaient auprès de villes jouant le rôle d'interfaces commerciales. Léo Oppenheim et Laëtitia Graslín ont supposé l'existence de « comptoirs » sur l'Euphrate, peut-être à Carchemish³³ ou à Thapsaque³⁴.

Arrivée en Mésopotamie, la laine pourpre circule aussi à l'échelle locale. Elle était utilisée comme matière première pour la fabrication ou l'ornementation d'étoffes. À la cour, le roi d'Assyrie offrait parfois des vêtements de laine pourpre à ses dignitaires. Les membres de la famille royale étaient habillés de pourpre³⁵. Ces circulations sont de l'ordre de la redistribution dans le cadre d'échanges codifiés. Ainsi un haruspice, haut fonctionnaire du palais chargé de la divination, se plaint auprès du roi Aššurbanipal, le fils d'Essarhadon : « Mon père a pris soin du père du prince couronné [...] le roi [...] l'a habillé en pourpre [...]. Maintenant le prince couronné a habillé d'autres haruspices en pourpre, et mon prince a brisé mon cœur³⁶. » La circulation de la laine pourpre transformée en vêtements, à la cour d'Assyrie, semble donc limitée à l'entourage royal. Il s'agit d'un circuit fermé qui ne concerne qu'un petit nombre de personnes et de vêtements³⁷.

En Babylonie, au VI^e siècle, la laine pourpre est également un signe de haut statut social. La mère du roi Nabonide, en deuil, déclare qu'elle ne portera plus d'habits pourpres³⁸. Nabuchodonosor portait un manteau de pourpre si précieux qu'il a été conservé pendant des siècles dans une

32. CT 55 435.

33. I. J. WINTER, « Carchemish, ša kišad puratti », *Anatolian Studies*, 33 (1983), p. 177-197.

34. L. GRASLIN et A. LEMAIRE, « Tapsuḫu = Thapsaque ? », *Notes Assyriologiques Brèves et Utilitaires*, 2004, p. 55-56.

35. SAA 17 122.

36. SAA 10 182.

37. Sur le caractère royal de la pourpre dans l'Antiquité, voir M. REINHOLD, *History of Purple as a Status Symbol in Antiquity*, Bruxelles, 1970.

38. An. St. 8 p. 46.

salle du trésor du grand temple de Babylone³⁹. Un texte judiciaire évoque un ordre royal émis sous Cambyse, interdisant le port de laine pourpre aux esclaves, mais il n'est pas certain que cet ordre ait été appliqué⁴⁰. Aux époques néo-babylonienne et achéménide, la laine pourpre est également utilisée, plus largement, dans l'artisanat textile des temples mésopotamiens. Elle est transformée en broderies, passementerie ou galons cousus sur les vêtements. Ces étoffes sont destinées au culte des dieux, elles suivent un circuit interne au temple.

La laine pourpre circulait-elle également en dehors des palais et des temples et existait-il un marché local pour ce produit ? On sait qu'il existait dans les villes babyloniennes des marchés pour les produits courants comme les céréales. Il est rarement fait mention de vêtements courants en laine pourpre. Un texte mentionne la livraison de casaque de soldats en cette matière, mais il s'agit peut-être d'uniformes prestigieux⁴¹. À l'époque achéménide, un riche esclave a éveillé la rancœur de l'un de ses collègues de statut libre pour avoir porté un vêtement en laine pourpre⁴². La pourpre semble bien n'être accessible qu'à l'élite de la société.

Il paraît peu probable qu'une marchandise aussi précieuse que la laine pourpre⁴³, étant donné ses modalités d'importations par des canaux officiels, soit parvenue en grande quantité sur les marchés urbains. Or les artisans étaient parfois chargés par l'administration des temples d'acheter eux-mêmes, localement, de la laine pourpre avec de l'argent. Il est alors possible, ou bien qu'il existe des circuits commerciaux indépendants des institutions⁴⁴, ou bien qu'il s'agisse de fausse pourpre. Des techniques d'imitation sont connues en Babylonie⁴⁵. Une lettre d'époque néo-babylonienne mentionne un administrateur « responsable de la cuve de teinture pourpre pour le palais », ce qui

39. Selon une source tardive, AD 187.

40. Camb 321. C. WUNSCH et F. R. MAGDALENE, « A slave is not supposed to wear such a garment! », *Kaskal*, 9 (2012), p. 99-120.

41. GCCI 2 361.

42. Camb 321.

43. Pour un sicle d'argent, on peut avoir 2 kilogrammes de laine non teintée en moyenne, contre seulement 37,5 grammes de laine pourpre-rouge, en moyenne. Sur le prix de la laine voir K. KLEBER, « Eanna's trade in wool », dans *Aspects of the Economic History of Babylonia in the first millennium BC*, M. JURSA dir., Münster, 2010, p. 595-615.

44. L. GRASLIN, *Les Échanges à longue distance en Babylonie...*, op. cit., p. 202.

45. BM 62 788 et BM 82 978.

atteste de l'existence d'une production locale, sans doute de fausse pourpre⁴⁶. Mais les rois et les temples auraient-ils accepté d'utiliser de la fausse pourpre, probablement de moins bonne qualité ? L'analyse de son prix (voir tableau en annexe) montre qu'elle n'est pas systématiquement plus chère lorsqu'elle est importée que lorsqu'elle est acquise sur place. Cela indique peut-être que la laine achetée sur le marché local est bien d'origine extérieure. Toutefois elle devait être un produit rare sur les marchés babyloniens et disponible uniquement ponctuellement. Plusieurs textes mentionnent en effet des périodes de pénuries, pendant lesquelles le travail des artisans risque de s'arrêter faute de laine pourpre disponible⁴⁷.

Les circulations de la laine pourpre ont des conséquences en Mésopotamie. Elles ont pu engendrer des innovations techniques. Ainsi, Irving Finkel et Hero Granger-Taylor pensent que certaines teintures, notamment bleues, sont apparues en Orient pour imiter la pourpre⁴⁸. Enfin, on peut se demander s'il existait des circulations de retour, c'est-à-dire si les Mésopotamiens exportaient les tissus qu'ils fabriquaient à partir de la laine pourpre importée du Levant. Nous avons des exemples pour les périodes antérieures⁴⁹ et postérieures⁵⁰ d'exportations de vêtements de luxe multicolores. Un passage d'Ezéchiel dont la rédaction remonterait au VI^e siècle mentionne des importations de vêtements brodés par la ville de Tyr depuis l'Assyrie⁵¹. L'existence d'un important commerce d'exportation de textiles par la Mésopotamie est

46. BIN 1 9. Voir également le texte Cyr 98 de Sippar qui mentionne 22 kg de laine brute sortie des entrepôts du temple « pour la [teinture] pourpre ».

47. CT 22 13, CT 22 16, YOS 3 94.

48. I. FINKEL, H. GRANGER-TAYLOR et D. CARDON, « Un fragment de tablette... », art. cité, p. 21-23.

49. Au II^e millénaire av. J.-C., les Assyriens fabriquaient et exportaient des textiles précieux en Anatolie.

50. Au I^{er} siècle après J.-C., Flavius Josèphe évoque une tenture babylonienne avec de la laine pourpre dans le temple de Jérusalem (*Guerre des Juifs contre les Romains*, livre V, chap. 14).

51. Ezéchiel 27, M. LIVERANI, « The trade network of Tyre according to Ezek. 27 », dans *Ab, Assyria... Studies in Assyrian History and Ancient Near East Historiography*, M. COGAN et I. EPH'AL dir., Jérusalem, 1991, p. 65-79 ; I. M. DIAKONOFF, « The naval power and trade of Tyre », *Israel Exploration Journal*, 42/3-4 (1992), p. 168-193 ; et M. A. CORRAL, *Ezekiel's oracles against Tyre: Historical reality and motivations*, *Biblica et Orientalia* 46, Rome, 2002.

une des hypothèses pouvant expliquer l'afflux d'argent en Mésopotamie au I^{er} millénaire et en particulier à l'époque perse⁵².

La teinture de la laine en pourpre est réalisée essentiellement sur le littoral méditerranéen, et notamment par les cités phéniciennes qui possèdent l'accès à la ressource et le savoir-faire nécessaire. À l'époque néo-assyrienne, par le biais du butin et des tributs, de la laine pourpre est saisie chez les Phéniciens et chez les princes et rois du Levant, puis amenés en Assyrie. À l'époque néo-babylonienne, les circulations de laine pourpre sont toujours en majorité suscitées par les pouvoirs politiques et religieux, qui disposent des moyens financiers de l'obtenir. Ils utilisent les réseaux marchands à longue distance pour leur approvisionnement, et non la force militaire.

Les attestations d'achats locaux de laine pourpre dans les villes de Babylonie au VI^e siècle, indiquent peut-être une commercialisation ponctuelle de vraie laine pourpre en Babylonie. Elle peut aussi trahir la fabrication locale d'imitations. L'importation de laine pourpre a en effet conduit à inventer de nouvelles techniques de teintures.

Enfin, il est possible que la laine pourpre produite en Phénicie ait été utilisée en Mésopotamie dans un artisanat de luxe privé. Il semble qu'il existe en Mésopotamie des savoir-faire techniques originaux concernant la confection des textiles, reposant notamment sur la broderie. Il est possible que des étoffes ainsi décorées de laine pourpre aient été exportées. La laine pourpre fait partie des nouveaux produits apparus dès le milieu du II^e millénaire en Mésopotamie grâce aux circulations économiques à très longue distance.

52. M. JURSA, « The babylonian economy in the 1st millennium BC », dans *The Babylonian World*, G. LEICK dir., New York, 2007, p. 233.

ANNEXE

Tableau du prix de la laine pourpre

Texte	Ville/ Date	Quantité de laine (sicles)	Prix en argent (sicles)	Prix de la mine de laine (en sicles d'argent)	Contexte
Laine pourpre-rouge (<i>argamannu</i>)					
BIN 1 4	Uruk 538-530	60	15	15,0	Lettre mentionnant l'approvisionnement de tisserands en laine pourpre importée.
CT 55 360	Sippar-	4,5	1	13,33	Laine remise à un artisan, dont la valeur en argent est précisée.
CT 55 862	Sippar 548	120	24	12	Liste de produits du temple (laine teinte, alun, cire, miel).
Laine pourpre-bleue (<i>takiltu</i>)					
YOS 17 210	Uruk 583	3	0,5	10,0	Laine remise à un artisan, dont la valeur en argent est précisée.
Nbn 1 101	Sippar 555-539	16	2,75	10,31	Argent donné à un artisan pour qu'il achète de la laine pourpre.
YOS 19 218	Uruk 552	30	3	6,0	Argent donné à un artisan pour qu'il achète de la laine pourpre.
YOS 6 168	Uruk 550	975	160	9,85	Expédition commerciale dans le Levant commanditée par le temple d'Uruk.
CT 55 868	Sippar 549	550	57	6,22	Livraison au temple de laine pourpre (dont la valeur en argent est précisée) par un artisan.
GCCI 1 382	Uruk 545	480	68	8,5	Livraison au temple de laine pourpre (dont la valeur en argent est précisée) par un artisan.
BM 75 676	Sippar 519-518	14	3,5	15,0	Argent donné à un artisan pour qu'il achète de la laine pourpre.

1 sicle = 8,33 grammes ; 1 mine = 60 sicles.